

Décision

Générale

colonial

Décision n° 818 nommant président par intérim du Tribunal de première instance de Djibouti, M. Pau (Gabriel), Administrateur adjoint 4° échelon de la F.O.M., en remplacement de M. Baurand, titulaire d'un congé administratif

n° 818

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 août 1951

Numéro JO
n° 11 du 01/10/1951

Date du numéro
1 octobre 1951

TEXTE INTÉGRAL

M. Pau, administrateur-adjoint 4° échelon de la F.O.M. est nommé Président par intérim du Tribunal de première instance de Djibouti, en remplacement de M. Baudrand, titulaire d'un congé administratif. Avant d'entrer en fonctions, M. Pau prêtera le serment prescrit par la loi. M. Pau percevra l'allocation prescrite par l'article 2 du décret du 26 novembre 1946 susvisé.